



**aefe**

agence pour  
l'enseignement  
français  
à l'étranger

**POSTES D'EXPATRIES  
A POURVOIR  
AU TITRE DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT  
FRANÇAIS A L'ETRANGER**

**- rentrée 2012 -**

- PERSONNELS D'INSPECTION**
- PERSONNELS DE DIRECTION**
- PERSONNELS ADMINISTRATIFS**

**Liste des postes d'expatriés vacants ou susceptibles d'être vacants, à pourvoir dans le réseau des établissements scolaires de l'AEFE à la rentrée 2012 (dates d'affectation variables selon les pays) :**

**A – PERSONNELS D'INSPECTION (pages 3)**

**B – PERSONNELS DE DIRECTION (pages 4 à 27)**

**C – PERSONNELS ADMINISTRATIFS (pages 28 à 32)**

*Avant de saisir leur dossier de candidature, les candidats sont invités à lire **très attentivement** :*

*- **la note de service parue au Bulletin Officiel de l'Education Nationale du 1er septembre 2011** précisant les conditions dans lesquelles doivent être déposées et instruites les candidatures à un poste d'expatrié relevant de l'AEFE ;*

*- **les informations figurant sur le site de l'AEFE à la rubrique « comment postuler ? »***

*La saisie en ligne des dossiers sera effectuée **uniquement** sur le site Internet de l'AEFE : [www.aefe.fr](http://www.aefe.fr), entre le 1<sup>er</sup> et le 27 septembre 2011 inclus.*

*Dans certains établissements scolaires, la rentrée scolaire s'effectue à une date antérieure au 1<sup>er</sup> septembre. La mention ECL (école, collège, lycée) reflète les possibilités de scolarisation dans la ville d'affectation et non au sein de l'établissement concerné.*

## A – PERSONNELS D’INSPECTION

*Les zones de compétences sont les zones actuelles, mais sont susceptibles d’évolution.*

### **Inspecteurs de l’éducation nationale :**

#### **5701A - LIBAN :**

**Un IEN en résidence à Beyrouth**, compétent pour les établissements à programme français de la zone du Proche-Orient : Liban, Syrie, Jordanie.

Cet IEN sera notamment chargé :

- de l’inspection des enseignants du premier degré
- de l’organisation des actions de formation continue pour lesquelles il fera partie du groupe de pilotage de la zone Proche-Orient, en partenariat avec l’académie de Créteil
- de visites d’école et d’animation des conférences pédagogiques
- de la mise en œuvre des réformes ainsi que d’une mission d’appui et de conseil auprès des services de coopération et d’action culturelle, des chefs d’établissement et des directeurs d’école.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **3702A – ROYAUME-UNI :**

**Un IEN en résidence à Londres**, compétent pour les établissements à programme français de l’Europe du Nord : Belgique, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Cet IEN sera notamment chargé :

- de l’inspection des enseignants du premier degré
- de l’organisation des actions de formation continue pour lesquelles il fera partie du groupe de pilotage de la zone Europe du Nord en partenariat avec l’académie de Lille
- de visites d’école et d’animation des conférences pédagogiques
- de la mise en œuvre des réformes ainsi que d’une mission d’appui et de conseil auprès des services de coopération et d’action culturelle, des chefs d’établissement et des directeurs d’école

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

## **B – PERSONNELS DE DIRECTION**

Pour diriger ses établissements français à l'étranger, l'agence recrute tous les ans des personnels de direction, expatriés, fonctionnaires titulaires du ministère français de l'Education nationale détachés sur un contrat de droit public de trois ans renouvelable par reconduction expresse pour deux périodes d'une année. L'implantation géographique du poste, la diversité des élèves, des professeurs, des personnels et des missions de l'enseignement français à l'étranger ainsi que la nature du rôle de l'expatrié enrichissent le métier de proviseur et de membre de l'encadrement. Elles génèrent des contraintes spécifiques.

L'attention des candidats à un poste de direction est attirée sur l'intérêt et la spécificité des établissements français à l'étranger. Acteurs de la politique de rayonnement culturel, linguistique et de coopération éducative de la France, financés conjointement par les familles et par l'Etat et soumis d'abord au droit local, ces établissements ne peuvent être appréhendés comme les établissements de France. Le proviseur expatrié doit sensibiliser les personnels arrivant aux caractères originaux de leur établissement d'affectation.

La mission de responsable d'établissement s'inscrit dans ce contexte particulier marqué par la richesse et la diversité de la communauté éducative, la variété et la complexité des missions qui conduisent le chef d'établissement à adapter méthodes, comportements et contenus d'enseignement à un contexte local parfois très différent du contexte en France et à prendre en compte la nécessité d'offrir aux élèves un double enracinement dans la culture française et dans celle du pays-hôte. Une majorité des établissements français à l'étranger est gérée par des associations avec lesquelles le proviseur doit nouer des relations de confiance.

Compte tenu des fortes marges d'autonomie de ces établissements, en particulier en matière de gestion des ressources humaines et de gestion financière, les proviseurs voient leurs missions élargies et se trouvent en situation de véritable chef d'entreprise. De plus, au-delà de ses missions d'éducation, l'établissement contribue à la politique de rayonnement linguistique et culturel et de coopération éducative conduite par le poste diplomatique. Le proviseur exerce ses fonctions en étroite collaboration avec le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade et sous l'autorité de l'Ambassadeur.

Dans ce cadre, le proviseur, collaborateur proche du directeur de l'agence élabore et met en œuvre le projet d'établissement. Au fait des textes officiels et des publications pédagogiques majeures, le proviseur expatrié est un référent sur le plan pédagogique et joue un rôle incitatif fort dans la réflexion menée au sein de l'équipe d'enseignants, pour la production d'outils pédagogiques adaptés au contexte local et pour l'insertion harmonieuse, utile et efficace de l'établissement dans son environnement.

## *Postes de chefs d'établissement*

### **4801A - AFRIQUE DU SUD :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Jules Verne de Johannesburg et son annexe de Pretoria**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 749 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 308 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (9 expatriés, 26 résidents, 46 recrutés locaux) le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte, dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Le lycée Jules Verne est également l'établissement mutualisateur de la zone Afrique australe et orientale. Dans ce contexte, l'intéressé participera aux travaux du Comité de Pilotage de la Mutualisation et en assurera la gestion administrative et financière conformément aux dispositions de la note AEFE n° 963 du 15 février 2011.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **3802A – ALLEMAGNE:**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Saint-Exupéry de Hambourg**, établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 711 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 218 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques.

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 3 expatriés, 33 résidents et 24 recrutés locaux, le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'allemand est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **3803A - ALLEMAGNE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Victor Hugo de Francfort-sur-le-Main,** établissement en gestion directe de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 923 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 319 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques.

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 4 expatriés, 35 résidents et 88 recrutés locaux, le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplôme, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'allemand est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL

### **3804A – ALLEMAGNE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée franco-allemand de Sarrebruck,** établissement en gestion directe de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 525 élèves, des classes de collège aux classes de terminale.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques.

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (24 résidents) le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplôme, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien le projet de validation de curricula franco-allemands.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'allemand est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4805A – ANGOLA :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Alioune Blondin Beye de Luanda**, établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 769 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 234 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (7 expatriés, 19 résidents, 52 recrutés locaux) le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte, dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste logé avec participation, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **3806A – BELGIQUE**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Jean Monnet de Bruxelles**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 2500 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 1500 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques.

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (8 expatriés, 124 résidents et 144 recrutés locaux), le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation.

Dans le domaine de la politique éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade et le poste diplomatique, des qualités d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

En tant que responsable de l'établissement mutualisateur de la zone de formation continue d'Europe du Nord-ouest, l'intéressé aura en charge, administrativement et financièrement, l'ensemble des moyens déconcentrés de l'Agence.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6807A - BENIN :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Montaigne de Cotonou**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 940 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 500 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 10 expatriés, 31 résidents et de nombreux recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6808A – BURKINA-FASO:**

**Un chef d'établissement pour l'école française André Malraux de Bobo-Dioulasso**, établissement conventionné, scolarisant 214 élèves, des classes préélémentaires aux classes de troisième, dont 41 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 6 résidents et de recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du



travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Compte tenu de la structure de l'établissement, priorité sera donnée à un candidat ayant une expérience dans la gestion de classes du premier degré.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : EC.

### **6809A – BURKINA-FASO :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Saint-Exupéry de Ouagadougou,** établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1010 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 510 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 8 expatriés, 37 résidents et de nombreux recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **4810A – CHILI :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Antoine de Saint-Exupéry de Santiago du Chili,** établissement conventionné de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 2 146 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 855 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (9 expatriés, 38 résidents, 243 recrutés locaux) le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet immobilier qui doit voir le jour à la rentrée de mars 2013.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l'espagnol.

Poste logé avec participation, à pourvoir le 01/08//2012. Scolarisation : ECL.

### **5811A - CHINE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français de Pékin**, établissement en gestion directe de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 968 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 411 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (12 expatriés, 41 résidents et 71 locaux), le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local.

Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

Une connaissance approfondie du fonctionnement des filières bilingues et européennes sera un atout supplémentaire.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, juridiques et financières, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien le projet de construction et d'aménagement de nouveaux locaux.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade et les autorités chinoises, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

Responsable de l'établissement mutualisateur de la zone, l'intéressé aura en charge, administrativement et financièrement, l'ensemble des moyens déconcentrés de l'Agence.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **5812A - CHINE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français international Victor Segalen de Hong Kong**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1491 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 575 dans le secondaire. Il est aussi en charge de la filière anglaise.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (6 expatriés, 42 résidents et 190 locaux), le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplômé, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

Une connaissance approfondie du fonctionnement des filières bilingues, européennes et internationales sera un atout supplémentaire.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **5813A - CHINE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français de Shangai**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, installé sur 2 sites dont un l'euro-campus, scolarisant 1283 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 619 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (5 expatriés, 25 résidents et 113 locaux), le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplômé, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger et spécifique à un euro-campus.

Une connaissance approfondie du fonctionnement des filières bilingues, européennes et internationales sera un atout supplémentaire.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, juridiques et financières, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet d'extension et d'aménagement de nouveaux locaux.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 21/08/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6814A – CONGO :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Charlemagne de Pointe-Noire**, établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1000 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 380 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 8 expatriés, 36 résidents et de nombreux recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **5815A - EMIRATS ARABES UNIS :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Louis Massignon d'Abou Dhabi**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1505 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 813 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (18 expatriés, 44 résidents et 127 locaux), le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des

circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplômé, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, juridiques et financières, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet d'extension et d'aménagement de nouveaux locaux.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade et les autorités émiriennes, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

Responsable de l'établissement mutualisateur de la zone, l'intéressé aura en charge, administrativement et financièrement, l'ensemble des moyens déconcentrés de l'Agence.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **5816A - EMIRATS ARABES UNIS :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Pompidou de Dubaï**, établissement conventionné de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1815 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 910 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (9 expatriés, 33 résidents et 89 locaux), le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplômé, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, juridiques et financières, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet d'extension et d'aménagement de nouveaux locaux.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **3817A – ESPAGNE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français de Bilbao**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1005 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 430 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (3 expatriés, 23 résidents et 46 locaux), le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation. Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet de réaménagement des locaux. Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'espagnol est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **3818A – ESPAGNE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Molière de Villanueva de la Canada**, établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 860 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 372 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 4 expatriés, 16 résidents et 37 recrutés locaux, le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation. Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'espagnol est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4819A - ETATS-UNIS :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Rochambeau de Washington**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1 053 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 482 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (8 expatriés, 170 recrutés locaux) le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste logé avec participation à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6820A - GHANA :**

**Un chef d'établissement pour l'école française Jacques Prévert d'Accra**, établissement conventionné de 1<sup>ère</sup> catégorie, scolarisant 490 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 200 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 3 expatriés, 19 résidents et de nombreux recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **3821A – ITALIE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Chateaubriand de Rome**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1493 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 746 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Responsable de l'établissement mutualisateur de la zone Europe du Sud-Est, l'intéressé aura en charge, administrativement et financièrement, l'ensemble des moyens déconcentrés de l'Agence.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (8 expatriés, 70 résidents et 112 locaux), le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'italien est souhaitable.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **5822A - JORDANIE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français d'Amman**, établissement conventionné de 1<sup>ère</sup> catégorie, scolarisant 490 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 161 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (1 expatrié, 11 résidents et 30 recrutés locaux), le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger. Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.



L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée. La pratique de l'anglais est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation ECL

#### **7823A - MADAGASCAR :**

**Un chef d'établissement pour le collège Jules Verne d'Antsirabe**, établissement conventionné de 1<sup>ère</sup> catégorie, scolarisant 286 élèves, des classes préélémentaires aux classes de troisième, dont 97 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe d'un expatrié, 6 résidents et 15 recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : EC.

#### **7824A - MADAGASCAR :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français de Tananarive**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1 597 élèves des classes de sixième aux classes de terminale. Cet établissement gère également trois écoles qui scolarisent 1 230 élèves.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 24 expatriés, 95 résidents et 200 recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, juridiques et financières, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet d'extension des locaux.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Responsable de l'établissement mutualisateur de la zone Madagascar, l'intéressé aura en charge, administrativement et financièrement, l'ensemble des moyens déconcentrés de l'Agence.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **7825A - MADAGASCAR :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français de Tamatave**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 918 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale dont 503 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 7 expatriés, 25 résidents et 35 recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **7826A - MADAGASCAR :**

**Un chef d'établissement pour le collège Etienne de Flacourt à Tuléar**, établissement conventionné de 1<sup>ère</sup> catégorie, scolarisant 387 élèves, des classes préélémentaires aux classes de troisième, dont 145 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe d'un expatrié, 9 résidents et 20 recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des

personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : EC.

#### **6827A - MALI :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français liberté de Bamako**, établissement conventionné de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1250 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 690 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 8 expatriés, 41 résidents et de nombreux recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **7828A - MAROC :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Descartes de Rabat**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 2 515 élèves des classes de sixième aux classes préparatoires aux grandes écoles. Cet établissement gère le pôle de Rabat qui comprend, outre le lycée Descartes, quatre écoles, un collège et un groupe scolaire, soit en tout 5 550 élèves.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 36 expatriés, 242 résidents et 280 recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, juridiques et financières, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien le projet de relocalisation de certains établissements du pôle.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Responsable de l'établissement mutualisateur de la zone Maroc, l'intéressé aura en charge, administrativement et financièrement, l'ensemble des moyens déconcentrés de l'Agence.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **7829A - MAROC :**

**Un chef d'établissement pour le collège Saint-Exupéry de Rabat**, établissement en gestion directe de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 674 élèves des classes de sixième aux classes de troisième.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle) et du chef du pôle de Rabat (le proviseur du lycée Descartes).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe d'un expatrié, 24 résidents et 43 recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **7830A - MAROC :**

**Un chef d'établissement pour le groupe scolaire Paul Gauguin d'Agadir**, établissement en gestion directe de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 563 élèves des classes préélémentaires aux classes de troisième dont 249 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et

de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle) et du chef du pôle de Marrakech (le proviseur du lycée Victor Hugo de Marrakech).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 2 expatriés, 22 résidents et 25 recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : EC.

### **7831A – MAROC :**

**Un chef d'établissement en charge de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français au Maroc**, constitué de 38 établissements, dont 23 en gestion directe et 15 établissements homologués. Ce poste est basé à **Rabat**.

L'intéressé assistera le conseiller culturel adjoint dans la mission de pilotage et de développement de ce réseau et aura principalement en charge la formation continue des personnels, le suivi des établissements du second degré (opérations d'orientation et d'affectation, appels, bourses d'excellence, coordination du service des examens) ainsi que le suivi des établissements privés homologués et la liaison avec le Centre d'Etudes Arabes.

Le titulaire de ce poste doit avoir une expérience approfondie du fonctionnement de l'Education nationale, une bonne connaissance du réseau culturel français à l'étranger et des compétences confirmées dans le pilotage pédagogique et administratif des établissements scolaires. La candidature d'un personnel de direction ayant dirigé un établissement et ayant une solide expérience en lycée est requise.

Un sens avéré du travail en équipe est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **6852A - MAURITANIE**

**Un chef d'établissement pour le lycée français Théodore-Monod de Nouakchott**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 820 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 397 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle). Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement. Impliqué dans la gestion des ressources humaines, disposant d'une équipe de 11 expatriés, 29 résidents et de nombreux recrutés locaux, le chef d'établissement participe aux recrutements des personnels

résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplômé, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger. La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra d'initier ou de développer. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.  
Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4832A – MEXIQUE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée français de Guadalajara**, établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 812 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 253 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (3 expatriés, 19 résidents, 82 recrutés locaux) le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplômé, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger. La pratique de l'espagnol est indispensable.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien des projets d'extension pour faire face à l'accroissement du nombre d'élèves qui va se poursuivre jusqu'en 2015, date à laquelle l'établissement atteindra sa taille définitive.

En outre, l'intéressé sera en charge de l'animation du comité de suivi de la formation continue régionale.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **3833A - PORTUGAL :**

**Un chef d'établissement pour l'Ecole française Marius Latour de Porto** établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie scolarisant 938 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale dont 309 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (3 expatriés, 23 résidents et 22 locaux) le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet de construction et d'aménagement de nouveaux locaux.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique du portugais est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **3834A – ROYAUME-UNI :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Charles de Gaulle de Londres**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 3900 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 2000 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques.

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines (12 expatriés, 142 résidents et 224 recrutés locaux), le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation.

Dans le domaine de la politique éducative (plan école triennal) mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade et le poste diplomatique, des qualités d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **5836A - SYRIE :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Charles de Gaulle de Damas**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 924 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 417 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des

compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec le comité de gestion et la directrice syrienne de l'établissement. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (6 expatriés, 21 résidents et 48 recrutés locaux), le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet d'aménagement des nouveaux locaux.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL

#### **4837A – URUGUAY :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Jules Supervielle de Montevideo**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 963 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 420 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec les associations de parents d'élèves et le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (7 expatriés, 15 résidents, 195 recrutés locaux) le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

La coopération éducative est un axe de développement privilégié pour l'AEFE, qu'il conviendra de développer ou d'initier. Sa mise en œuvre par l'établissement, en relation avec le service culturel de l'Ambassade, requiert des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'espagnol est indispensable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/08/2012. Scolarisation : ECL.



### **5838A – VANUATU :**

**Un chef d'établissement pour le lycée Jean-Marie Gustave Le Clézio de Port Vila**, établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 496 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 207 dans le secondaire.

Le rôle du chef d'établissement à l'étranger diffère sensiblement de celui exercé en France. Il consiste à piloter un établissement dans un contexte et un environnement requérant des compétences spécifiques. Il est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'Ambassadeur et de son représentant (le conseiller de coopération et d'action culturelle).

Le chef d'établissement doit développer des relations empreintes d'écoute et de dialogue avec le comité de gestion. A ce titre, il devra montrer de réelles capacités de négociation et des compétences en communication pour valoriser l'enseignement français à l'étranger. Par ailleurs, il disposera d'une bonne maîtrise des dimensions budgétaires et financières afin de conduire la politique de l'établissement.

Impliqué dans la gestion des ressources humaines, (3 expatriés, 15 résidents et de nombreux recrutés locaux), le chef d'établissement à l'étranger participe aux recrutements des personnels résidents en application des circulaires de l'AEFE et des recrutés locaux en conformité avec le droit du travail local. Diplomate, apte à animer et diriger une équipe, il saura faire preuve de grandes qualités d'adaptation, notamment en prenant en compte dans sa gestion des ressources humaines, le contexte étranger.

Un investissement important en matière de gestion de projet, d'expertises techniques, de synthèse et de communication sera demandé pour mener à bien un projet d'aménagement (de mise en conformité) des locaux.

Concernant le domaine de la coopération éducative mise en œuvre par l'établissement et en relation avec le service culturel de l'Ambassade, des qualités d'ouverture, d'initiative et de mobilisation des équipes seront nécessaires.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement le fonctionnement du collège et du lycée.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/08/2012. Scolarisation : ECL

<p><i><b>Postes d'adjoints au chef d'établissement :</b></i></p>
--

### **3839A – AUTRICHE :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée français de Vienne**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1909 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 883 dans le secondaire.

L'intéressé devra maîtriser parfaitement l'organisation du collège et du lycée.

La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

### **4840A – CANADA :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le collège Stanislas de Montréal**, établissement conventionné de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 2 369 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 1 259 dans le secondaire.

Le collège Stanislas est un établissement privé de droit québécois dont les modes de fonctionnement et les relations entre les personnels d'une part, et avec les parents d'élèves d'autre part, sont fortement imprégnés par le contexte juridique, social et culturel nord américain. Ce contexte nécessite des qualités de diplomatie empreintes d'écoute et de dialogue.

Sous l'autorité du directeur général (recruté local) le proviseur adjoint assume la fonction de directeur des études et supervise le fonctionnement pédagogique des classes de collège et de lycée.

Expérience indispensable de la gestion d'un centre d'examen (DNB et Baccalauréat) ainsi que de l'orientation vers l'enseignement supérieur français

Poste non logé, à pourvoir le 21/08/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6841A - COTE D'IVOIRE :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le CAREEFICI**, pour exercer au lycée français Blaise Pascal d'Abidjan, établissement homologué, scolarisant 1700 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 1300 dans le secondaire.

Poste non logé, à pourvoir au 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **7842A - EGYPTE :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée français du Caire**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie scolarisant 1777 élèves des classes préélémentaires aux classes de Terminale, dont 845 dans le secondaire.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **5843A - EMIRATS ARABES UNIS :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée Georges Pompidou de Dubaï**, établissement conventionné de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1815 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 910 dans le secondaire. Sous la responsabilité du chef d'établissement, l'intéressé préparera les inspections annuelles organisées par les autorités locales et veillera à poursuivre la politique d'orientation et information avec les universités et les écoles d'ingénieurs françaises, et plus particulièrement en partenariat avec l'université franco-émiratienne Paris Sorbonne et Sciences PO Menton.

Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l'anglais.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL

#### **3844A – ESPAGNE :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée français de Barcelone**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 2822 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 1524 dans le secondaire. L'intéressé devra maîtriser parfaitement l'organisation du collège et du lycée.

Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l'espagnol.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **3845A – ESPAGNE :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée français de Madrid**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 3617 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 1811 dans le secondaire. L'intéressé devra maîtriser parfaitement l'organisation du collège et du lycée.

Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l'espagnol.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4846A - ETATS-UNIS :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée La Pérouse de San Francisco**, établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 915 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 291 dans le secondaire.

Professionnel expérimenté, l'intéressé devra faire preuve d'adaptation, de sens des relations humaines et d'aptitude à la communication et à la diplomatie. Une importance particulière sera accordée à la capacité à appréhender les problématiques du contexte partenarial exigeant d'un établissement à gestion privée de droit américain.

L'intéressé assumera l'animation de l'équipe pédagogique ainsi que l'organisation de la formation continue des personnels du secondaire en veillant particulièrement aux personnels de recrutement local. Il attachera beaucoup d'importance à la supervision de la Vie Scolaire, La pratique aisée et fluide de la langue anglaise est indispensable et sera parfois le seul outil de communication avec certains membres du personnel administratif et avec certaines familles.

Expérience indispensable de la gestion d'un centre d'examen (DNB et Baccalauréat) ainsi que de l'orientation vers l'enseignement supérieur français

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6847A - ETHIOPIE :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée franco-éthiopien Guébré Mariam d'Addis Abeba**, établissement de 4<sup>ème</sup> catégorie géré par la Mission Laïque Française et conventionné avec l'AEFE, scolarisant 1700 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 730 dans le secondaire.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Poste logé, à pourvoir au 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **3848A – ITALIE :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée français Chateaubriand de Rome**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1493 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 746 dans le secondaire. L'intéressé devra maîtriser parfaitement l'organisation du collège et du lycée.

La connaissance de l'italien serait un atout supplémentaire.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **7849A - MADAGASCAR :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée français de Tananarive**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1 597 élèves des classes de sixième aux classes de terminale.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **7850A - MAROC :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée Descartes de Rabat**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 2 515 élèves des classes de sixième aux classes préparatoires aux grandes écoles, plus particulièrement chargé du 1<sup>er</sup> cycle (900 élèves).

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6851A - SENEGAL :**

**Un adjoint au chef d'établissement pour le lycée français Jean Mermoz de Dakar**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 2300 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 1400 dans le secondaire.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

## C – PERSONNELS ADMINISTRATIFS

### LA FONCTION DE GESTIONNAIRE COMPTABLE DANS UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE FRANÇAIS A L'ETRANGER

Sous l'autorité du chef d'établissement et en liaison avec l'organisme gestionnaire (s'il s'agit d'un établissement conventionné), le gestionnaire comptable remplit les fonctions traditionnellement dévolues à un gestionnaire comptable d'un EPLE, adaptées à la spécificité d'un établissement scolaire français à l'étranger.

- **Il est associé à la définition de la politique budgétaire de l'établissement, à l'élaboration du budget et à sa mise en œuvre.**
- **Il a en charge la comptabilité budgétaire, générale, patrimoniale et la production des documents de suivi et de contrôle : exécution du budget en recettes et en dépenses, balances, comptes de gestion. Dans les établissements en gestion directe, il est agent comptable secondaire.**
- **Il introduit ou développe des éléments d'analyse financière, notamment de comptabilité analytique concernant les coûts par niveau de scolarisation.**
- **Il est associé à la gestion des ressources humaines : gestion des contrats, politique salariale. Il est plus particulièrement responsable de l'encadrement des personnels administratifs et de service. Il a en charge le suivi des salaires, en conformité avec le droit local et les directives de l'Agence, et l'analyse de leur impact budgétaire.**
- **Il est associé à la mise en place et au suivi de la politique mobilière et immobilière : entretien, maintenance, hygiène et sécurité, construction, réhabilitation et extension.**
- **Il est le conseiller permanent du chef d'établissement et de l'organisme gestionnaire pour toutes les questions afférentes à la gestion de l'établissement, dans un souci de facilitation, de dialogue de gestion et de respect des réglementations.**
- **Il veille au respect des prérogatives de l'Agence, et lui transmet, sous couvert du chef d'établissement et du poste diplomatique, toutes les informations et documents nécessaires à l'analyse de la situation administrative, financière et patrimoniale de l'établissement.**

**Poste de CASU :**  
(Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire) :

Ce poste est également ouvert aux CASU détachés sur un emploi d'AENESR (Administrateur de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Ils seront alors recrutés sur la base du statut des CASU.

**7901A - MAROC :**

Un CASU agent comptable secondaire, chef des services administratifs et financiers, pour le lycée Lyautey de Casablanca, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 3437 élèves des classes sixième aux classes de terminale.

L'intéressé assurera la responsabilité d'un groupement de comptabilité (8 établissements scolarisant 7830 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale).

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

**Poste de CASU ou APAENES :**

**3902A – AUTRICHE :**

Un CASU ou APAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers, pour le lycée français de Vienne, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1909 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 883 dans le secondaire.

La pratique de l'allemand est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

**Postes d'APAENES ou ADAENES :**

(Attaché Principal d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur ou  
Attaché d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur)

**6903A - ALGERIE :**

Un APAENES ou ADAENES agent comptable secondaire, chef des services administratifs et financiers, pour le lycée Alexandre Dumas d'Alger, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1 066 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

**3914A – ALLEMAGNE :**

Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers, pour le lycée français Victor Hugo de Francfort-sur-le-Main, établissement en gestion directe de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 923 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 319 dans le secondaire.

La pratique de l'allemand est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6905A - BENIN :**

**Un APAENES ou ADAENES, chef des services administratifs et financiers,** pour le lycée français Montaigne de Cotonou, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 940 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 500 dans le secondaire. Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4906A – BOLIVIE :**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers pour le lycée Alcide d’Orbigny de La Paz,** établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 934 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale. Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l’espagnol. Poste non logé, à pourvoir le 01/08/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4907A – BRESIL :**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers pour le lycée Pasteur de Sao Paulo,** établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 981 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale. Poste non logé, à pourvoir le 01/08/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4908A – CANADA :**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers pour le collège international Marie de France de Montréal,** établissement conventionné de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1 757 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale. Poste non logé, à pourvoir le 21/08/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4909A – CANADA :**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers pour le collège Stanislas de Montréal et son annexe de Québec,** établissement conventionné de 4<sup>ème</sup> catégorie scolarisant 2 759 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale. Poste non logé à pourvoir le 21/08/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4910A – CANADA :**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers pour le lycée Claudel d’Ottawa,** établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie scolarisant 1 022 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale. Ce lycée est également l’établissement mutualisateur de la zone Amérique du Nord. Dans ce contexte, l’intéressé participera aux travaux du Comité de Pilotage de la Mutualisation et en assurera la gestion administrative et financière. Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l’anglais. Poste non logé à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6911A – COTE D’IVOIRE :**

**Un APAENES ou ADAENES, chef des services administratifs et financiers pour le CAREEFICI, pour exercer au lycée français Blaise Pascal d’Abidjan,** établissement homologué, scolarisant 1700 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 1300 dans le secondaire. Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4912A - EL SALVADOR :**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers pour le lycée français Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie scolarisant 1 116 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale.

Ce lycée est également l'établissement mutualisateur de la zone Amérique centrale et Caraïbes. Dans ce contexte, l'intéressé participera aux travaux du Comité de Pilotage de la Mutualisation et en assurera la gestion administrative et financière.

Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l'espagnol.

Poste non logé à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **4913A - GUATEMALA**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers pour le lycée Jules Verne de Guatemala Ciudad**, établissement conventionné de 2<sup>ème</sup> catégorie scolarisant 784 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale.

Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l'espagnol.

Poste non logé à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **5914A - JAPON :**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratif et financier, pour le lycée franco-japonais de Tokyo**, établissement conventionné de 3<sup>ème</sup> catégorie géré par une fondation de droit local présidée par la Directrice de l'Agence, scolarisant 800 élèves des classes préélémentaires aux classes de terminale.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **6915A - MALI :**

**Un APAENES ou ADAENES, chef des services administratifs et financiers, pour le lycée français Liberté de Bamako**, établissement conventionné de 4<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 1250 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 780 dans le secondaire.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

#### **3916A – TURQUIE :**

**Un APAENES ou ADAENES gestionnaire comptable, chef des services administratifs et financiers, pour le lycée français Charles de Gaulle d'Ankara**, établissement en gestion directe de 2<sup>ème</sup> catégorie, scolarisant 613 élèves, des classes préélémentaires aux classes de terminale, dont 219 dans le secondaire.

La pratique de l'anglais est souhaitable.

Poste non logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

*POSTE D'ADJOINT :*

**7917A - MAROC :**

**Un APAENES ou ADAENES adjoint à l'agent comptable secondaire chef des services administratifs et financiers pour le lycée Descartes de Rabat**, établissement en gestion directe de 4<sup>ème</sup> catégorie scolarisant 2 515 élèves des classes de 6<sup>ème</sup> aux classes préparatoires aux grandes écoles. Le pôle régional de Rabat-Kenitra scolarise 5 551 élèves des classes préélémentaires aux classes préparatoires.

Poste logé, à pourvoir le 01/09/2012. Scolarisation : ECL.

*POSTE DE CORRESPONDANT REGIONAL POUR L'AIDE A LA SCOLARITE :*

**4918A – CHILI :**

**Un APAENES ou ADAENES, correspondant régional (Amérique du Sud) pour l'aide à la scolarité, rattaché administrativement au lycée Saint-Exupéry de Santiago du Chili.**

Priorité sera donnée à un candidat maîtrisant l'espagnol.

Poste non logé, à pourvoir le 01/08/2012. Scolarisation : ECL.